



Élise FELLER, *Histoire de la vieillesse en France 1900-1960*, Paris, Seli Arslan, 2005, 352 pages.

Andrée GAUTIER

---



**Édition électronique**

URL : <https://journals.openedition.org/clio/1941>  
DOI : 10.4000/clio.1941  
ISSN : 1777-5299

**Éditeur**

Belin

**Édition imprimée**

Date de publication : 1 avril 2006  
Pagination : 350-352  
ISBN : 2-85816-842-3  
ISSN : 1252-7017

**Référence électronique**

Andrée GAUTIER, « Élise FELLER, *Histoire de la vieillesse en France 1900-1960*, Paris, Seli Arslan, 2005, 352 pages. », *Clio. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 23 | 2006, mis en ligne le 13 novembre 2006, consulté le 22 avril 2022. URL : <http://journals.openedition.org/clio/1941> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/clio.1941>

---

Ce document a été généré automatiquement le 22 avril 2022.

Tous droits réservés

---

## Élise FELLER, *Histoire de la vieillesse en France 1900-1960*, Paris, Seli Arslan, 2005, 352 pages.

Andrée GAUTIER

---

- 1 Lors d'un entretien paru dans la revue *Communications* (n° 37, 1983), Philippe Ariès mettait l'accent sur la difficulté qu'il y avait à écrire une histoire de la vieillesse sous ses deux aspects : celle de ses représentations, et surtout celle de ses rôles réels dans la société. Quelques historiens s'y sont toutefois risqués, tel Jean-Pierre Bois (*Les vieux de Montaigne aux premières retraites*, Fayard, 1989), qui préface l'ouvrage d'Elise Feller en insistant sur la nouvelle mise en perspective qu'elle apporte en plaçant les questions de l'âge au cœur des analyses historiques : « Dépassant l'histoire des vieillards, elle devient le moyen d'entrer dans une *histoire du vieillissement*. En cela, Elise Feller fait un travail de pionnier. »
- 2 L'intérêt de ce travail a été reconnu par le Comité d'Histoire de la Sécurité sociale, qui a décerné en 2000 son Prix de thèse à celle d'Élise Feller, (*Vieillesse et société dans la France du premier xxe siècle*), que nous avons la chance de pouvoir aborder grâce à cette réécriture, bienvenue pour qui s'intéresse non seulement à l'histoire de la vieillesse, mais aussi aux politiques dont elle ne peut être dissociée pour la période contemporaine. Ce travail s'inscrit entre le vote de la loi sur l'Assistance obligatoire aux indigents (1905) et la date de son abrogation (1953), période où se met également en place la législation relative aux Retraites ouvrières et paysannes qui aboutit à l'ordonnance du 19 octobre 1945 généralisant le système de retraites obligatoires, et période charnière dans l'histoire de la vieillesse, où l'on passe de l'image du vieillard assisté à celle du retraité. L'étude est basée sur « une construction thématique, en introduisant la chronologie à l'intérieur de chaque questionnement et en privilégiant toujours l'approche longitudinale, seule à même de rendre la cohérence des problèmes et des expériences de la vieillesse ».
- 3 Mais que met-on derrière ce mot : vieillissement ? La question qui ouvre le déroulement de la réflexion peut paraître superflue, cependant Élise Feller nous

démontre sa pertinence en analysant les écrits des démographes, à la source de tant d'idées fausses sur un concept dont on ne sait s'il concerne les individus, la société, la population, mais qui est toujours connoté négativement, et défini à partir d'une idéologie plutôt que d'un constat scientifique.

- 4 La réalité de la vieillesse, Élise Feller l'aborde à travers tous ses aspects, qui peuvent varier selon « le sexe, la fortune, l'activité professionnelle, l'état matrimonial ». Elle les recherche d'abord dans les représentations et nombreux stéréotypes que nous offrent par exemple la littérature et le discours médical, qui ne devient scientifique qu'à partir de la deuxième moitié du XXe siècle, avec la gérontologie et la gériatrie. Elle s'appuie ensuite sur des travaux historiques nous décrivant les hospices de vieux où finissaient leurs jours tous ceux qui étaient considérés comme vieillards indigents, terme auquel étaient associées la misère et la honte. Peu à peu il sera remplacé par celui de retraité, maintenant banal, mais qui émergea lentement à l'occasion de la mise en place de divers systèmes de prévoyance, d'assurance, de politique de l'État, d'abord pour ses salariés et enfin pour l'ensemble des citoyens. Mais entre-temps, il y eut les « vieux travailleurs » des années 1930, et les « économiquement faibles » qui touchaient encore l'aide sociale dans les années 1950. Un tournant dans la manière d'envisager la vieillesse se produisit bien en 1910, avec la loi sur la Retraite Ouvrière et Paysanne, mais elle fut mal accueillie par les intéressés et fut finalement peu appliquée.
- 5 Un secteur professionnel se vit reconnaître un droit à la retraite dès 1898, celui du Métropolitain, avec une participation pour les salariés et pour l'employeur, ce qui a permis à Élise Feller de faire une étude monographique à partir des dossiers d'une cohorte d'agents de la RATP nés entre 1860 et 1880 et de leurs conjointes. Autant d'itinéraires de vie, et de choix qui illustrent des stratégies permettant d'aménager à leur convenance leur départ à la retraite.
- 6 Tout au long de l'ouvrage, nous retrouvons des exemples précis des divers aspects de cette vieillesse, de ces vieillesse, devrions-nous dire. L'accent est toujours mis sur la spécificité de cette expérience vécue au féminin (cf. E. Feller, « Les Femmes et le vieillissement dans la France du premier XXe siècle », *CLIO HFS*, n°7, 1997. Ainsi, pour les médecins, si l'homme est un vieillard à partir de soixante, voire même soixante-dix ans, pour les femmes cette étape se produit « deux ou trois lustres plus tôt », ce moment étant celui où la femme perd sa fonction reproductrice, la ménopause étant considérée comme le début d'un déclin accompagné de troubles graves. Dans les représentations qui en sont données, la femme peut selon les circonstances s'enfermer dans les regrets, ou tout au contraire jouir d'une liberté qui lui était jusqu'alors refusée.
- 7 Le très riche cheminement de ce travail doit nous donner des éléments pour réfléchir aux questions qui se posent maintenant sur « le vieillissement de la société », « l'avenir de nos retraites », en sachant les resituer dans une analyse critique globale. Seule cette méthode pourra éviter de reproduire les idées reçues et erreurs du passé proche, en sachant qu'« il n'y a pas un futur uniforme pour une masse indifférenciée de personnes âgées ». En particulier, les systèmes mis en place doivent être reconsidérés en ce qui concerne les femmes, dont la vieillesse est plus difficile et souvent plus précaire que celle des hommes ; à cette condition seulement pourra être réalisée l'équité revendiquée entre les sexes.